

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir(s) :



Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-trois,**

**Le jeudi 16 novembre à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 9/11/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE  
Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND,  
David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

**N°2023-051 Participation foyer rural pour l'achat de tapis de gym gonflable**

Vu la décision du 23/06/2022 concernant l'achat d'un tapis de gym pour l'association de l'Espoir Gymnique, il a été précisé qu'une participation de 50% allait être demandée à l'association Foyer Rural de Largeasse.

La facture étant d'un montant de 5 937,60€ TTC ; le Foyer Rural participe donc à hauteur de 2 968,80€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires et à prendre les décisions à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de séance  
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 16 novembre 2023

Le Maire  
Jean-Jacques GROLLEAU